



PASS ENFANCE JEUNESSE 2021-2022

INDISPENSABLE POUR :

- LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU MATIN, DU MIDI ET DU SOIR
- LA RESTAURATION SCOLAIRE
- L'ACCUEIL DE LOISIRS LES POMMIERS
- L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)
- TERRITOIRE JEUNES, ADOSPHERE
- CENTRE SOCIOCULTUREL (Cyberbase, activités proposées pour les familles)

A partir du
Lundi 17 Mai 2021

I - Comment obtenir le Pass Enfance Jeunesse 2021-2022 ?

=> Par dépôt de dossier dans la boîte aux lettres de l'E.A.S-7 rue Pasteur :

- . la fiche Pass à télécharger depuis mon.albertville.fr, dûment remplie et signée ;
- . avec photocopies des documents demandés (voir ci-après) + Carte d'Identité du signataire du document ;
- . le règlement, uniquement par chèque, à l'ordre de la « régie sports loisirs ». Tarif = 6 € pour chaque Pass enfant ;
- . une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte Pass 2021-2022.

Par mesure de précaution contre le virus, l'accueil du public est restreint. Merci de privilégier cette modalité de dépôt de dossier.

=> **AU GUICHET UNIQUE SUR RENDEZ-VOUS PAR TELEPHONE (04.79.10.45.00 / 04.79.10.45.20)**

! Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Horaires du Guichet Unique

| | | |
|----------|------------|---------------|
| lundi | 8h30 à 12h | 13h30 à 17h30 |
| mardi | ----- | 13h30 à 17h30 |
| mercredi | 8h30 à 12h | 13h30 à 17h30 |
| jeudi | 8h30 à 12h | ----- |
| vendredi | 8h30 à 12h | 13h30 à 17h00 |

**POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER PASS 2021-2022,
MERCİ DE FOURNİR IMPÉRATIVEMENT LES PIÈCES SUIVANTES :**


| Pour un PREMIER PASS | RENOUVELLEMENT |
|--|--|
| <p>* La présentation du livret de famille et jugement qui détermine l'autorité parentale et la résidence fixe ou alternée pour l'enfant.</p> <p>* Un certificat de vaccination ou présentation du carnet de santé pour vérifier la vaccination du DT Polio obligatoire en collectivité,</p> | <p>* Un certificat de vaccination ou présentation du carnet de santé s'il y a eu mise à jour du DT polio,</p> <p>*Ne pas oublier de signaler tout changement de situation en présentant selon, les justificatifs nécessaires.</p> |
| <p>* L'attestation du quotient familial de la CAF de Savoie, datant de moins de 3 mois pour définir le quotient de tarification applicable aux activités (Visu sur Smartphone possible) ;</p> <p>* Un justificatif de domicile (facture électricité, facture téléphone fixe uniquement, quittance de loyer) ou un échéancier lié au domicile de moins de 3 mois (Visu sur Smartphone possible) afin de définir le mode de tarification des activités : albertvillois ou extérieur ;</p> <p>* La présentation de l'attestation d'assurance de la <u>Responsabilité Civile</u> (bien précisée sur le document) avec le nom de l'enfant mentionné ;</p> <p>* Le règlement de 6€ correspondant au montant de l'adhésion du Pass (par chèque, espèces ou carte bancaire).</p> | |

AUCUN DOSSIER NE SERA FAIT S'IL MANQUE UN DOCUMENT

II - Quand réserver les activités ?

=> A partir du lundi 21 Juin 2021 :

* Accueil de Loisirs Les Pommiers – Été 2021, avec paiement à la réservation.

 Covid-19 : Le fonctionnement de l'accueil de loisirs durant l'été reste à définir selon les directives gouvernementales qui seront annoncées en juin.

* Territoire Jeunes – Été 2021, avec paiement à la réservation.

=> A partir du jeudi 8 Juillet 2021 :

* Restauration scolaire.

* Garderies du matin, du midi et/ou du soir.

=> A partir du lundi 26 juillet 2021 :

*Ecole Municipale des Sports

III - Comment réserver les activités ?

=> sur le Portail Famille mon.albertville.fr :

L'espace « documents » vous permet d'accéder aux règlements intérieurs et aux procédures d'inscriptions concernant les différents dispositifs.

=>au Guichet Unique en prenant rendez-vous au préalable.